

Schoulbuet

Reckeng / Mess

www.reckange.lu



2014-2015



RECKENG - PISSENG - LAMPECH - EHLING - RIEDGEN - WICKRENG



SCHOULBUET **2014-2015** Reckeng / Mess



Chers parents !

Ce bulletin scolaire nous permet de rassembler bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2014-2015.

En espérant que ce Schoulbuet vous serve de guide utile, nous vous souhaitons à vous et à vos enfants une année scolaire fructueuse.

Le personnel enseignant
de Reckange-sur-Mess



Rentrée des classes 2014-2015



La rentrée des classes du cycle 1 précoce et du cycle 1.1 et 1.2
aura lieu le lundi 15 septembre 2014 à 7h35 jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes des cycles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2
aura lieu le lundi 15 septembre 2014 à 7h55 jusqu'à 12h30.

Horaires des classes de l'école fondamentale de Reckange / Mess

Cycle 1 (précoce et cycle 1.1 et 1.2) : du
lundi au vendredi de 7h35 à 12h30.

Cycles 2-4 : du lundi au vendredi de 7h55 à
12h30 et le samedi 7h55 à 11h45.

Surveillance et sécurité

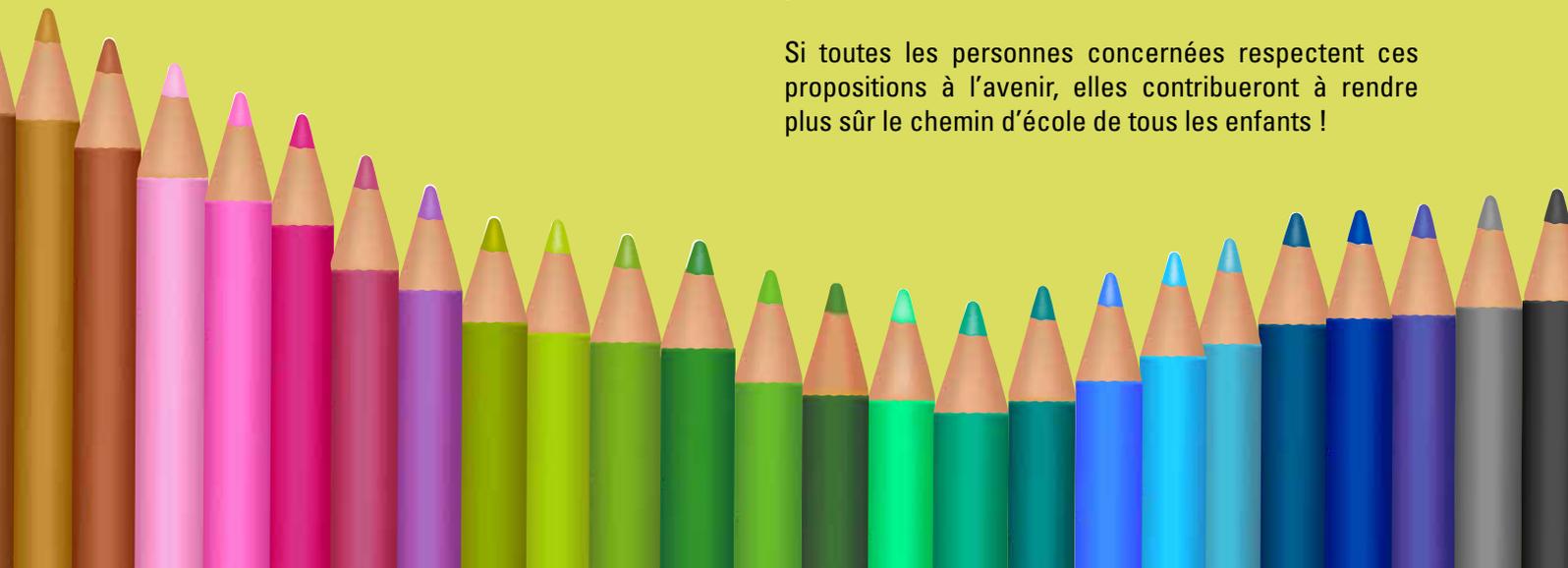
Une surveillance est assurée par des enseignants 15
minutes avant le début officiel des cours des classes
des cycles 2-4, ainsi que 10 minutes après les heures
de classe dans l'enceinte scolaire.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu
aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire avant
le commencement des classes sans l'autorisation
préalable de la personne responsable de la surveillance.
Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel
enseignant prie les parents de ne pas accompagner les
enfants dans les bâtiments au début des cours (sauf les
enfants du cycle 1).

Nous voulons attirer votre attention sur des problèmes
de parking aux alentours de l'école. Pour des raisons
de sécurité, nous vous prions de ne plus stationner
ni sur les trottoirs aux alentours ni sur la pelouse à
côté du parking. Les enfants quittent les véhicules et
passent souvent derrière les autres voitures sans faire
attention. De plus, ils doivent passer dans la rue parce
que des voitures sont garées sur le trottoir.

Pour éviter ces risques, nous vous invitons à profiter du
bus scolaire ou venez chercher votre enfant à pied. Si
ce n'est pas possible, veuillez vous garer dans les rues
proches de l'école aux endroits autorisés.

Si toutes les personnes concernées respectent ces
propositions à l'avenir, elles contribueront à rendre
plus sûr le chemin d'école de tous les enfants !





Activités parascolaires de l'année 2014-2015

Journée européenne de la mobilité : samedi le 20 septembre 2014

St. Nicolas : samedi le 29 novembre 2014

Fête scolaire : samedi le 11 juillet 2015





Titulaires des classes

Cycle 1 Précoce

Diane Tonnar-Christophe
Carole Gudendorff

Cycle 1

Marie-Antoinette Fiermonte
Anne Schmit
Sabrina Kinkels

Intervenant

Nicole Felten-Pabst

Cycles 2, 3 et 4

Cycle 2.1 : Jacquie Bonaria
Cycle 2.1 : Corinne Adam-Lonien /
Viviane Guerkinge

Cycle 2.2 : Nadine Weber
Cycle 2.2 : Stéphanie Barthel

Cycle 3.1 : Nicolas Georges

Cycle 3.1 : Myriam Oestreicher

Cycle 3.2 : Lisa Bosa

Cycle 4

équipe pédagogique : Simone Ueberschlag
Martine Haustgen-Wagner
Christiane Schmit
Martine Peters

Structure d'appui : Josiane Van de Sluis-Schumann
Martine Peters

Enseignants intervenants

Viviane Guerkinge
Claudia Schumacher
Nicole Felten-Pabst

Enseignants de cours de religion

Christian Lima
Laurence Lux

Comité d'école

Présidente : Martine Peters

Membres : Diane Tonnar-Christophe
Carole Gudendorff



Transport scolaire 2014-2015



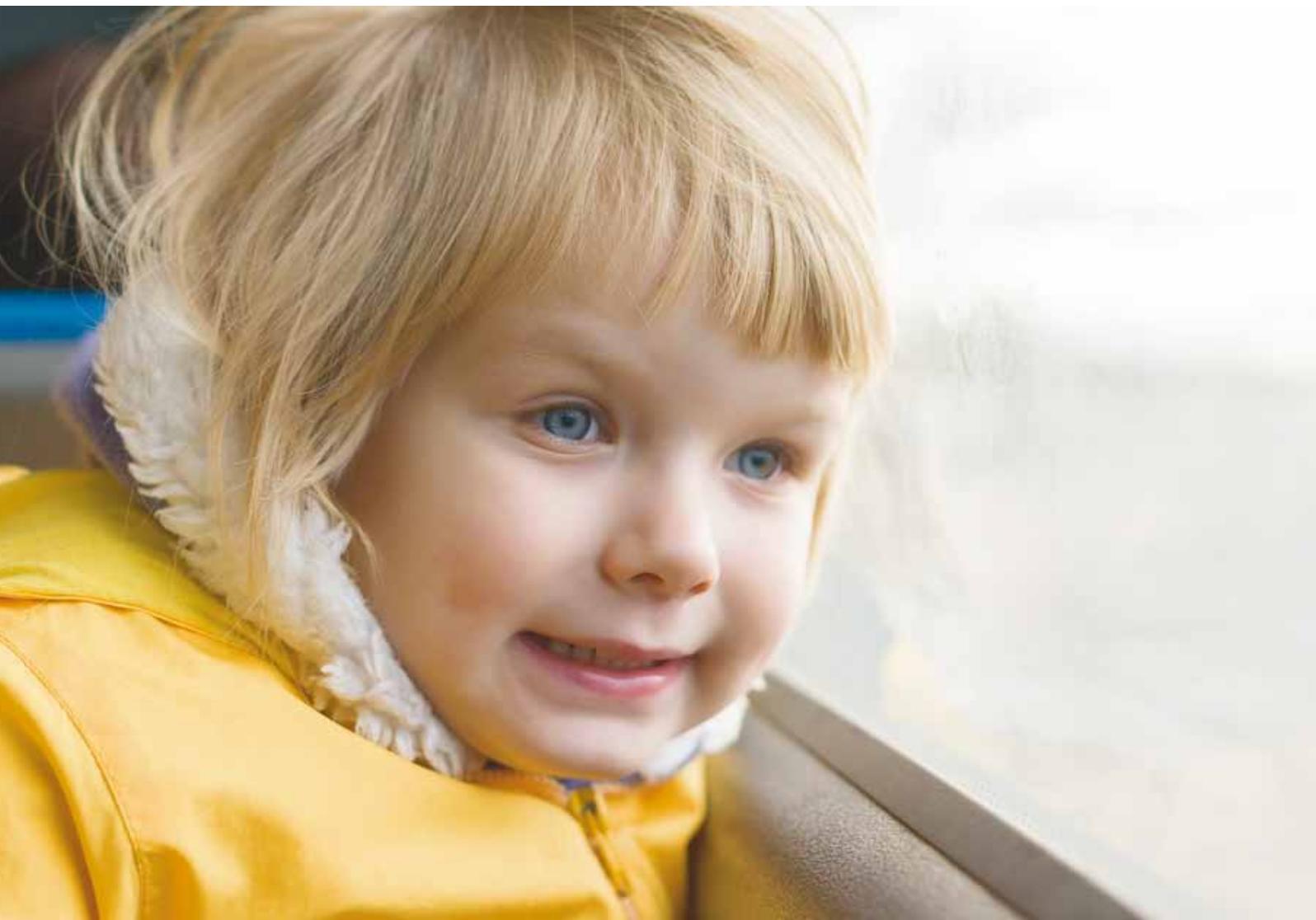
Accompagnateur
de bus scolaire

621 209 010

L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

ALLER		
Classe	Cycle 1-4 (aller)	Cycle 1-4 (options)
Bâtiment scolaire	Reckange - Kleesenberg	Reckange - Kleesenberg
Début de classe	7.55	14.30
		LU-ME-VE
Arrêt		
Ehlange - Brill	7.20	13.55
Ehlange/Wickrange - rue du Centre	7.23	13.58
Ehlange - Um Buer	7.25	14.00
Pissange - Wäschbuer	7.30	14.05
Limpach - rue du Ruisseau	7.34	14.09
Reckange - Reispelt	7.42	14.17
Roedgen - rue de Luxembourg	7.46	14.21
Reckange - Ecole Kleesebiereg	7.50	14.25
Ecole Kleesebiereg - Limpach	14.25	14.30

RETOUR			
Classe	Cycle 1-4 (retour)	Cycle 2-4	Cycle 1-4 (options)
Bâtiment scolaire	Reckange - Kleesenberg		Reckange - Kleesenberg
Fin de classe	12.30	11.45	16.00
		SAMEDI	LU-ME-VE
Arrêt			
Limpach - rue du Ruisseau			16.00
Reckange - Ecole Kleesebiereg	12.33	11.47	16.03
Reckange - Reispelt	12.35	11.49	16.05
Ehlange - Brill	12.40	11.54	16.10
Ehlange/Wickrange - rue du Centre	12.42	11.56	16.12
Ehlange - Um Buer	12.45	11.59	16.15
Pissange - Wäschbuer	12.50	12.04	16.20
Limpach - rue du Ruisseau	12.54	12.08	16.24
Roedgen - rue de Luxembourg	13.02	12.16	16.32





Cycle 1 précoce

L'éducation précoce s'adresse aux enfants âgés de **trois ans** révolus avant le premier septembre. Il n'y a pas d'admission en cours de l'année (sauf déménagement). Bien que l'éducation précoce fasse partie du système scolaire, l'inscription est **facultative**.

En classe, les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique et éducative. Celle-ci est constituée par une institutrice de l'enseignement préscolaire et une éducatrice.

Les objectifs principaux de l'éducation précoce sont :

- L'intégration sociale
- La langue luxembourgeoise
- Le passage harmonieux à la vie scolaire

Cycle 1 et l'apprentissage du luxembourgeois

Dans le contexte plurilingue particulier du Luxembourg, un des objectifs prioritaires de l'éducation préscolaire consiste dans le développement de la langue luxembourgeoise. Le luxembourgeois facilite l'apprentissage ultérieur de la langue allemande dans laquelle se fait l'enseignement de l'écriture et de la lecture dès la 1^{ère} année d'études primaires. Pour cette raison, il est indispensable que tous les enfants aient, lors de leur entrée en première année d'études, des connaissances suffisantes en luxembourgeois pour ne pas compromettre l'alphabétisation et l'acquisition de compétences de base qui sont déterminantes pour leurs chances de réussite scolaire.

Cette condition essentielle vaut pour tous les enfants, qu'ils soient de langue maternelle luxembourgeoise ou non. Or, si l'objectif est de donner à tous les enfants un accès équitable à l'écriture et à la lecture au moment de leur passage à l'enseignement primaire, il est évident que le développement du luxembourgeois revêt une importance particulière pour les jeunes enfants de langue maternelle étrangère.

Considérant l'évolution et l'augmentation au préscolaire du nombre d'enfants ne parlant pas la langue luxembourgeoise à domicile, des cours d'appui pour l'apprentissage du luxembourgeois au préscolaire sont maintenus par l'Administration communale.

Obligation scolaire

Sont seulement admissibles dans l'école fondamentale de la commune, les enfants résidants dans la commune de Reckange-sur-Mess.

La fréquentation d'une classe du cycle 1 est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1er septembre de l'année en cours.

Pour des motifs légitimes, l'enfant peut être dispensé de la fréquentation d'une classe du cycle 1. L'inadmissibilité temporaire ou définitive d'un enfant à une classe du cycle 1, ou encore son exclusion, est décidée par la commission scolaire, sur l'avis concordant de l'inspecteur et de la commission médico-psycho-pédagogique (CMPP).

Remarque : Les cours des cycles 2-4 du samedi font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires.

Cours d'éducation morale & sociale, cours d'instruction religieuse & morale

Les parents ont inscrit leurs enfants soit à l'éducation morale et sociale, soit au cours d'instruction religieuse et morale pour l'année scolaire 2014/2015.

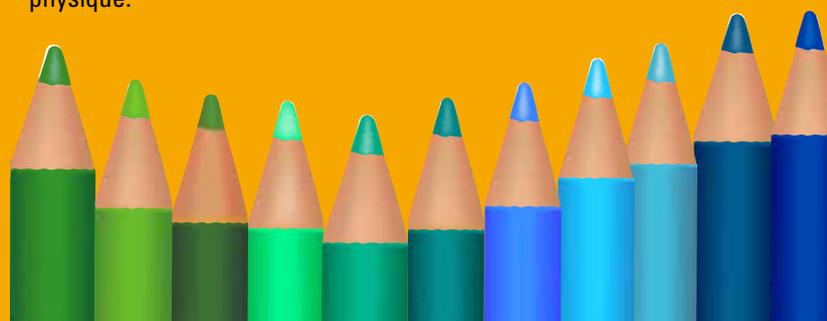
Ce choix de cours ne pourra être modifié au cours de l'année scolaire.

Natation et éducation physique

Tous les élèves de l'enseignement primaire suivront les cours de natation et d'éducation physique. Les élèves qui ne pourront pas suivre ces cours devront présenter une excuse écrite. Ils amèneront short et t-shirt pour être encadrés à la piscine.

En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève devra présenter un certificat médical, mais il pourra fréquenter pendant la durée des leçons d'éducation physique et sportive une autre classe.

Pour les cours d'éducation physique, les responsables des cours vous prient de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous et d'une tenue de sport (short et t-shirt). Un élève sans tenue de sport ne pourra pas participer à la leçon d'éducation physique.





L'école en pratique et en obligation

Absences

Toute absence doit être motivée par une excuse écrite. Pour toute absence à partir de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Pour toute autre absence de plus de deux demi-journées, il faut demander l'autorisation préalable au comité d'école au moins 15 jours à l'avance.

Consultations pour parents

Chaque enseignant(e) se tiendra à la disposition des parents pour consultations. Le jour et les heures seront communiqués au début de l'année scolaire.

La date d'une première réunion des parents d'élèves au début du 1er trimestre vous sera communiquée par l'enseignant(e) de votre enfant. Lors de cette première réunion d'information, les parents reçoivent également toutes les informations nécessaires quant aux nouveaux bulletins et à l'évaluation par compétences.

Pas de portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons et pour empêcher une utilisation abusive. Peu importe la raison pour laquelle un élève apporte son portable, il sera confisqué et ne sera rendu qu'aux parents de l'élève.

Manuels scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale.

Votre enfant est en cycle 4.2

Quelles sont les modalités du passage du primaire au post-primaire?

L'avis d'orientation est émis sur la base des 4 critères suivants :

- les notes des bulletins du cycle 4.2,
- les résultats à une série d'épreuves standardisées organisées dans le courant du premier et deuxième trimestre du cycle 4.2,
- l'avis de l'instituteur ou de l'institutrice titulaire de la classe 4.2 concernant les comportements d'apprentissage de l'élève,
- l'avis des parents.





Vacances et congés scolaires 2014-2015



L'année scolaire commence le lundi 15 septembre 2014 et finit le mercredi 15 juillet 2015 :

le congé de la **Toussaint** commence :
le samedi 25 octobre 2014 et finit le dimanche 2 novembre 2014 ;

les vacances de **Noël** commencent :
le samedi 20 décembre 2014 et finissent le dimanche 4 janvier 2015 ;

le congé de **Carnaval** commence :
le samedi 14 février 2015 et finit le dimanche 22 février 2015 ;

les vacances de **Pâques** commencent :
le samedi 4 avril 2015 et finissent le dimanche 19 avril 2015 ;

jour férié légal : le vendredi 1^{er} mai 2015 ;

jour de congé pour **l'Ascension** : le jeudi 14 mai 2015 ;

le congé de la **Pentecôte** commence :
le samedi 23 mai 2015 et finit le dimanche 31 mai 2015 ;

jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc : le mardi 23 juin 2015 ;

les **vacances d'été** commencent :
le jeudi 16 juillet 2015 et finissent le mardi 14 septembre 2015.





Charte de l'école pour les enfants, les parents et les enseignants



L'objectif de cette charte est

1. d'assumer un climat d'entente entre enfants, enseignants et parents dans les écoles ;
2. de développer la tolérance, le respect et l'équité.

Charte pour les enfants

3. Nous nous respectons les uns les autres (pas de violence physique ni verbale).
4. Nous faisons preuve de tolérance : chacun a le droit d'avoir et d'exprimer ses opinions.
5. Nous nous écoutons les uns les autres et ne nous coupons pas la parole.
6. Nous sommes honnêtes et ne mentons pas.
7. Afin que chacun puisse étudier en paix et qu'il n'y ait pas d'accidents, nous ne crions, ni ne courons dans le bâtiment.
8. Nous arrivons à l'heure à l'école.
9. Nous respectons notre matériel, celui des autres élèves et celui de l'école.
10. Nous ne prenons en aucun cas des affaires qui ne nous appartiennent pas.
11. Nous n'apportons des objets de valeur que sous notre propre responsabilité.
12. Les objets trouvés doivent être remis à l'instituteur ou à l'institutrice.
13. Nous maintenons la propreté du bâtiment et de la cour d'école et jetons nos déchets à la poubelle.
14. Lorsque nous trouvons des objets dangereux (morceaux de verre,...) nous les laissons par terre et en informons directement un membre du personnel enseignant.
15. Nous écoutons les membres du personnel enseignant et nous en tenons à ce qu'ils nous disent.
16. La sonnerie nous signale l'heure de rentrer ou de sortir.
17. Tous les enfants sortent pendant la récréation, seul l'instituteur ou l'institutrice accorde les exceptions.
18. En cas de pluie, la récréation a lieu dans le préau.
19. Nous ne courons pas hors de l'enceinte de l'école.



Charte pour les parents

1. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à l'heure à l'école.
2. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours. Nous rangeons de temps à autre leur cartable.
3. Nous n'oublions pas que nos enfants ont mérité un en-cas sain pour la récréation.
4. Si nos enfants ne participent pas au cours de gymnastique ou de natation, nous rédigeons une excuse.
5. Si nos enfants manquent les cours, nous rédigeons une excuse à l'adresse du personnel enseignant. A partir du 3^e jour d'absence, un certificat médical est nécessaire.
6. Quand nous récupérons nos enfants, nous sommes à l'heure.
7. Dans l'intérêt de notre enfant, nous travaillons en collaboration avec le personnel enseignant.
8. L'enseignant est notre premier interlocuteur si notre enfant a un problème au sein de sa classe.
9. Afin de discuter avec le personnel enseignant, nous prenons au préalable un rendez-vous.
10. A la maison, nous créons un climat de calme et de patience pour nos enfants, dans lequel il leur est possible d'étudier de manière indépendante et ainsi d'apprendre à devenir autonome.
11. Nous n'accompagnons nos enfants que jusqu'à la cour d'école (sauf les enfants du cycle 1). Dans la cour, ils sont surveillés par le personnel enseignant.
12. Nous n'entrons ni dans la cour, ni dans les bâtiments de l'école avant 12h20.
13. Nous laissons les landaus dehors ou dans le préau et nous ne les amenons pas dans le corridor des classes du précoce et du préscolaire.

Charte pour les enseignants

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre.
2. Nous respectons les enfants et leurs qualités diverses et agissons le plus possible en fonction de leurs besoins.
3. Nous transmettons aux enfants un savoir de base optimal pour leur vie future.
4. Nous essayons d'avoir de bonnes relations avec les parents et nous sommes ouverts au dialogue.
5. Nous sommes disponibles pour donner des informations aux parents.
6. Nous faisons preuve de tolérance, de patience et d'ouverture.
7. Nous arrivons à l'heure à l'école.
8. Nous nous acquittons consciencieusement de notre travail de surveillance.
9. Nous discutons entre nous et nous nous conseillons les uns les autres.
10. Nous travaillons en permanence à notre fonction d'exemple pour l'équité, l'ordre et la discipline.





Optiounen fir d'Schoulkanner am Schouljoer 2014-2015



Léif Elteren!

Op deenen nächste Säiten fannt Dir déi verschidden Atelier'en, déi mir dëst Schouljoer fir d'Kanner ubidden.

D'Kanner hunn d'Optiounen all dee leschte Schouldag virgestallt kritt. Si hu bestëmmt schonn déi eng oder aner Optioun, déi hinnen gefält, an d'A gefaasst.

Wann Dir nach Froen sollt hunn, mellt lech w.e.g. bei de Leit aus dem Aarbechtsgrupp „Optiounen“ (Josiane Van de Sluis, Martine Wagner, Diane Christophe, Alain Loutsch).

Telefonsnummer, E-mail, ... fannt Dir op der „Kontaktléscht fir d'Elteren“ am Schoulbuet.

Den éischte Schouldag bréngen d'Kanner den Umeldungsziedel mat heem. Gitt dësen Ziedel w.e.g. bis Freides, den 19. September 2014 beim Titulaire vun der Klass of.

D'Schoulpersonal kann d'Optiounen op zwee Semester opdeelen, falls ze vill Umeldungen do sinn, oder op zwee Semester verlängeren. Optiounen déi zweemol d'Woch ugebuede ginn dierfe just eemol beluecht ginn. Mir versichen är Wënsch sou gudd wéi méiglech ze respektéieren.

D'Optiounen fänken Méindes, den 6. Oktober 2014 un. Si sinn nomëttes vun 14.30 bis 16.00 Auer.

D'Léierpersonal vu Reckeng





ALLGEMENG REMARKEN

Di folgend Regeln gëllen fir all Optiounen!

- All d'Aktivitéiten lafen op fräiwëlleger Basis. Keen ass gezwongen séch anzwousch anzuschreiwien.
- E Kand soll nëmmen an eng Optioun gemellt ginn, déi et wierklech interesséiert, a wou et och bereet ass matzeschaffen. Et geet nët drëm, dass d'Kanner Mëttes „versuert“ sinn.
- Wann een an enger Optioun ugemellt ass, da muss een all Woch deelhuefen. Wann ee verhënnert ass, da muss ee spéidstens moies virdrun schrëftlech oder telefonesch vun den Elteren **beim Titulaire vun der Optioun ofgemellt** ginn. Fir d'Telefonnummer: op der „Kontaktléscht fir d'Elteren“ kucken.
- Fir alles uerdentlech maachen ze kënnen, muss ee Gedold an Ausdauer matbréngen, an dat bei all Aktivitéit!



- Wann e Kand onentschëllegt an enger Optioun feelt, oder duerch säi Behuelen esou stéiert, dass en normalt Schaffe mam Grupp nët méiglech ass, huele mir un, dass deen Atelier him näscht seet. Dann informéiert den Titulaire vum Atelier d'Eltere per Bréif, dass si hiert Kand nët méi brauchen ze schécken.
- Déi Atelierer, di fir dat éischt Semester ugekënnegt sinn, halen bei der Fuesvakanz op. Déi Atelier'en, di fir dat zweet Semester ugekënnegt sinn, fänken no der Fuesvakanz un.



Optiounen fir d'Schoulkanner am Schouljoer 2014-2015

„Kachen“ « Cuisiner »

Nadine Weber / Viviane Guerking

**1. Semester Mëttwochs
vu 14.30 bis 16.00 Auer
Cycle 3.2 - 4.2**

maximal 10 Kanner

Hues du Loscht fir eis op eng kulinaresch Rees ze begleeden?
Mir probéieren dir an eiser Kachoptioun ze weisen, wéi een a
kuerzer Zäit eppes Guddes a Gesondes kann op den Dësch bréngen
an dat ganz och nach ka schéin présentéieren. Natierlech gehéieren
Raumen a Spullen, sou wéi den Dësch schéin dekoréieren och
derzou.

*Envie de nous accompagner à un voyage culinaire ?
Nous essayons dans notre option -cuisine de te montrer comment
on peut réaliser de bons plats sains et bien présentés dans peu de
temps. Il va de soi que ranger, faire la vaisselle et décorer la table
sont compris dans notre programme.*



„Drënner an driwwer“ Wiewen, Flechten a Kniwwelen



Claudia Schumacher

**1. Semester Freides
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 2.1 - 3.1**

**2. Semester Freides
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 3.2 - 4.2**

maximal 10 Kanner

Scoubidouën a Lastiker, alles ass dobäi! Dëse Fangersport fir d'Gehir,
ass fir all déi Kanner déi gäre léiere wëllen, wéi een haaptsächlech
u Scoubidouën, a verschiddenen Sorten Frëndschaftsännercher
(mat farwege Lastiker oder Woll) maache kann.

Also wanns du Loscht hues ze kniwwelen, da mell dech sou séier
wéi méiglech un fir d'Optioun „Drënner & Driwwer“.

*Il s'agit d'un atelier créatif dans lequel on travaille surtout les
scoubidous, les élastiques et ficelles. Si tu as envie de créer p.ex.
un bic-scoubidou, un bracelet pour toi ou tes amis, ..., n'hésite pas
de t'inscrire.*



„Kreativ gestalten“

**Simone Ueberschlag /
Martine Peters**

**1. Semester Mëttwochs
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 3.1 - 4.2 am Bastelkeller**

maximal 12 Kanner

Wanns du Loscht hues aus verschidde Materialien (Holz, Gips, Filz, Wuess) eppes Flottes ze gestalten z. B. Kärzen, Masken, Kränz,.... da komm bei eis.

Mir wende verschidden Techniken u fir flott Dekoratioune hirzestellen.

Si tu as envie de créer des bougies, des masques etc... à partir de matériaux tels le bois, le plâtre, ..., tu peux venir nous rejoindre. Nous appliquons différentes techniques pour faire de belles décorations.



„Floristik“

Joëlle Kass / Nadine Weber

**1. Semester Freides
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 3.1 - 3.2**

**2. Semester Freides
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 4.1 - 4.2**

maximal 10 Kanner

Bass du kreativ méi oder manner,
da maach mat am Floristik-Workshop fir Kanner!

Hei kanns du picken, wéckelen a peschen;
Mär dekoréieren Dëppen an och Fläschen.

Holz, Moos an natierlech vill Blumen!
Alles dat verschaffe mär zesummen.

En Dëscharrangement mol mat Geméis,
laang, ronn an der verschiddenster Gréisst.

Fir Krëschttag oder eppes fir un d'Dir!
Alles dat gesi mär hei vir.

Hei léiers du och Blumme kennen,
an se spéider mam Numm benennen.

Ass dat eppes? Gefällt dat där?
Da schreif dech an, a mell dech bei mär.

Si tu as envie de créer des arrangements floraux, inscris-toi !



Optiounen fir d'Schoulkanner am Schouljoer 2014-2015



„Keramik“

**Stéphanie Barthel /
Josiane Van de Sluis /
Tessy Wester**

**Méindes a Mëttwochs
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 2.1 - 4.2**

maximal 12 Kanner

Egal ob grouss oder kleng,
Fir mam Lehm ze schaffen ass keng Hand ze kleng!

Hei dierfen d'Hänn a Kleeder knaschteg ginn!
Déiere, Vasen, Schosselen,... hei gëtt et vill ze gesinn.

Wëlls och du mat eis flott Saachen maachen,
Kanns gutt schaffen an och mol laachen,

Da komm och du bei eis op Lampech erop
D'Joffer Tessy, Josiane an Stéphanie freeë sech drop.

Se familiariser avec les différentes techniques de céramique, créer des objets d'art sont les buts principaux de cette option.

„Freed a Loscht un der Bewegung“ Psychomotoresch Entwécklung vum Kand fördern!

Lisa Bosa

**1. Semester Méindes
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 1.2**

**2. Semester Méindes
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 2.1- 2.2**

maximal 15 Kanner

Unhand vu Spiller a Sportaktivitéiten wäerten mir ons zesummen mat vill Freed beweegen. Du wäerts verschidden Experienzen erliewen an du méchs natierlech Bewegungen ewéi sprangen, kloteren, lafen, mat Bäll spillen asw. Mir organiséiere Parcours an der Sportshal dobannen an et geet eraus an de Bësch. Wanns du elo Loscht kritt hues fir dech mat aneren Kanner ze ameséieren an ze bewegen, da schreif dech séier an des Optioun an!

A travers des jeux et des activités sportives, nous allons découvrir le plaisir de bouger. Tu vas courir, grimper, jouer au ballon etc. et faire beaucoup d'expériences psychomotrices différentes. Nous organisons des parcours à l'intérieur du hall sportif et nous sortons en forêt et dans les champs. Si tu as envie de t'amuser avec tes copains en explorant différentes façons de se mouvoir, inscris-toi vite dans cette option.





„Musical“

Anne Schmit / Bina Kinkels

Mëttwochs
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 1.2 - 2.2

maximal 18 Kanner

Wanns du gäre séngs, bastels, danz an Theater spills, da bass du bei eis an der Musical-Optioun genau richteg.

Dat ganzt Joer iwver beschäftege mir eis mam Thema vun eisem Stéck. Mir prouwen Lidder an Dänz, mir molen a bastelen.

Zum Schluss vum Joer presentéiere mir eise Musical zesummen mat deene Groussen vun der Theater-Optioun.

Mir freeën eis op iech.

Si tu aimes chanter, danser, bricoler et jouer du théâtre, tu vas adorer notre option « Musical ».

Pendant toute l'année, nous travaillons sur notre thème en apprenant des chansons et des danses, en dessinant et en bricolant.

A la fin de l'année, nous allons présenter notre Musical ensemble avec les Grands de l'option théâtre.



„Zäitrees duerch d'Fotographie“

Simone Ueberschlag /
Martine Peters

2. Semester Mëttwochs
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 4

maximal 10 Kanner

Zesummen entdecke mir wéi ee Bild um Pabeier entsteet, experimentéiere mat der „camera obscura“ an entwécklen eis eege Kreatiounen.

Ensemble, nous allons découvrir l'histoire de la photographie et l'apparition de l'image. Nous allons expérimenter avec la „camera obscura“ et développer nos propres créations.





Optiounen fir d'Schoulkanner am Schouljoer 2014-2015

„Klick“

Carole Gudendorff

**1. Semester Méindes
vun 14.30 - 16.00 Auer**

**1. Semester Freides
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 4.1 - 4.2**

**2. Semester Méindes
vun 14.30 - 16.00 Auer**

**2. Semester Mëttwochs
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 3.1 - 3.2**

maximal 8 Kanner

Hues du Loscht mam Fotoapparat ze schaffen an ze experimentéieren? Jo?! Dann mell dech bei mir an der Optioun „Klick!“ un. Mir kucken wat een alles mam Fotoapparat kann maachen a probéieren lauter flott Saachen aus!

* An dëser Optioun ginn d’Kanner fotograféiert, eventuell gefilmt, a fléit kommen och Fotoen a Videoen op den Internet. Elteren déi dëst net wëllen, sollen d’Kanner w.e.g. net an dës Optioun aschreiwen. D’Kanner brauchen en digitalen Fotoapparat.

Si tu as envie de travailler avec un appareil de photo digital, viens me joindre dans l’option « Klick ! ».

** Les enfants peuvent être photographiés et filmés. Ils ont besoin d’un appareil de photo digital.*



„Bicherwuerm a Lieseil“



Diane Christophe / Gwendy Biewer

**1. Semester Freides
vun 14.30 - 16.00 Auer
Cycle 1.2 - 2.2**

maximal 12 Kanner

Kenns du d’Liselotte wat de Bréifdréier ëmmer oplauert? Oder, hues du schon eng Kéier mam Kasimir gebak? Hues du och schon en Hexenhut wéi dem Lisbet säi gebastelt? ...

Wann’s du all dës Geschichte wëlls „erliewen“, da komm Freides Mëttes bei eis.

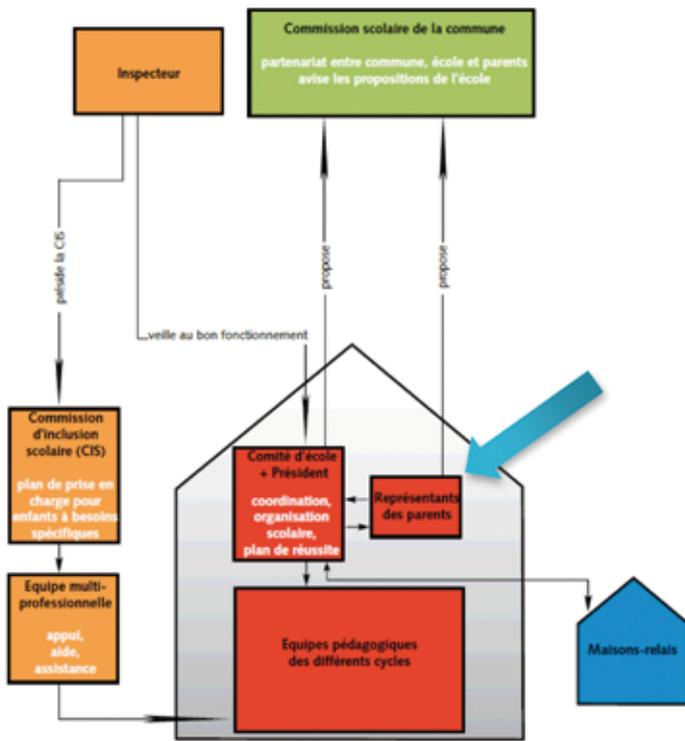
Zesammen erziele, liese, gestalten, erliewen a schreiwe mir Bicher a Geschichten.

Si tu as envie d’écouter, de raconter, de vivre ou même d’inventer des histoires, alors viens nous joindre les vendredis après-midi.





E Bild seet méi, wéi 1000 Wieder:



Als Elterevertrieder vun der Reckenger Schoul...

- ënnerstëtze mir den Dialog innerhalb der Schoulgemeinschaft.
- invitéiere mir d'Elteren, sech ze informéieren, hier Erfahrungen auszutauschen, sech matzedeelen an hier Roll innerhalb vun der Schoulgemeinschaft ze erfëllen.
- wëlle mir e kompetenten Usprichpartner si fir all aktuell Themen am Kader vun der Grondschool (Schoulrhythmus, éducativ Bedierfnisser, Gesondheet a Sécherheet vun de Kanner, Schoulcharta, Rechter a Pflichte vun de Kanner, dem Léierpersonal, de Betreier, den Elteren...).
- wëlle mir eng aktiv Roll am „plan de réussite scolaire“ spillen.

D'**Missioun**e vun den Elterevertrieder ginn am Artikel 49 vum Gesetz vum 06.02.1009 betreffend der Grondschool festgeluegt: D'Elterevertrieder...

- bedeelege sech un Treffre mat dem Schoulkomitee, an dat mindestens 3 mol pro Joer:
 - Budget (éischt Trimester)
 - PRS (zweet Trimester)
 - Schoulorganisatioun (drëtt Trimester). An dëser Versammlung gëtt d'Schoulorganisatioun vum kommende Schouljoer souwéi de PRS (plan de réussite scolaire) mam Léierpersonal diskutéiert, a wann néideg, geännert an ergänzt.

Elterevertrieder

- organiséieren gemeinsam Versammlungen a Manifestatiounen mat de Schoulpartner
- formuléiere Virschléi op Froen, déi d'Schoulliewe betreffen
- si mat 2 Leit an der Schoulkommissioun vertrauen.

Déi lescht Wiel war den 23. Oktober 2013. Hei goufen 7 Elterevertrieder gewielt:



Laure Baulesch



Christiane Zügel-Jung



Nadia Sand Marong



Denis Curridor



Marc Ludwig



Norbert Mathieu



Dan Tonnar

Wann Dier wëllt mat engem vun eis schwätzen, dann zéckt net a schwätzt eis einfach un oder schéckt eng E-Mail un d'Adress elterevertrieder@reckange.lu

Wie kann Elterevertrieder ginn?

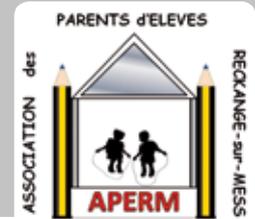
All Elteren, deenen hier Kanner an der Grondschool ageschriwwen ginn, ka sech als Kandidat umellen.

Wéi gëtt en Elterevertrieder?

D'Wiel vun den Elterevertrieder ass all 2 Joer am Oktober. De President/d'Presidentin vum Schoulkomitee schreift all Elteren un a lued se an, sech als Kandidat/in ze mellen.



Association des parents d'élèves de Reckange / Mess



L'APERM est l'association de parents d'élèves, représentative de l'ensemble des parents de la Commune de Reckange-sur-Mess qui aide les parents à s'intéresser à l'éducation de leurs enfants et suscite la participation de tous les parents pour collaborer avec l'école.

Notre rôle

- Nous représentons les intérêts des parents et des élèves vis-à-vis de l'Ecole fondamentale, des structures d'accueil, et des structures périscolaires de la Commune de Reckange-sur-Mess, dans le respect des lois et des règlements en vigueur
- Nous sommes à l'écoute des parents.
- Nous informons et renseignons les parents des différentes activités que nous menons et des réflexions auxquelles nous participons.
- Nous nous échangeons avec le comité sur le plan de réussite scolaire (PRS)
- Certains de nos membres ont un mandat de représentant des parents.
- Certains de nos membres sont représentés dans la commission scolaire communale en charge de l'organisation de l'école.

Le Comité

Le comité est actuellement constitué par les personnes suivantes, à savoir

LUDWIG Marc	Président, représentant des Parents, Membre de la Commission Scolaire
MATHIEU Norbert	Vice-président, représentant des Parents
PEPIN-PANICHI Carla	Secrétaire
BERNAR-WILLEMS Nadine	Trésorière
BARTHELIS-BETTEL Tania	Membre
BIREN Serge	Membre
DE BERNARDI Steve	Membre
DEWALQUE Myriam	Membre
ERASMY Barbara	Membre
POHL Nathalie	Membre, déléguée Fapel
SAND-MARONG Nadia	Membre, représentante des Parents, déléguée Fapel

Nos activités régulières

- Séminaires et formations
- Collaboration au plan de réussite scolaire (PRS)
- Organisation Busschoul
- Action de collecte de bouchons en plastique ‚E Stopp fir e Mupp‘
- Stand pour accueillir les parents lors du premier jour d'école
- Coupe scolaire

- Marché de printemps / Marché de Noël
- Stand lors de l'arrivée du St. Nicolas
- Buvette à l'occasion du théâtre des enfants
- Co-organisation de la fête scolaire en juillet
- Remise de cadeaux de fin d'année aux élèves du cycle 4.2

Remerciements

Nous souhaitons vivement remercier tous les parents et amis qui nous ont aidés tout au long de l'année à réaliser nos différentes activités et nous comptons sur votre participation aux prochaines manifestations.

Pot de la rentrée scolaire

L'Association des parents APERM accueille tous les parents lors de la rentrée scolaire du 15 septembre dans l'entrée du nouveau bâtiment scolaire. A cette occasion, nous aurons l'occasion de souhaiter la bienvenue aux parents des enfants qui font leur première rentrée.

Comment nous contacter

Pour être au courant de nos activités,



consultez notre site web www.aperm.lu et



rejoignez notre groupe **Facebook**

„Elterevereenegung Reckeng op der Mess (A.P.E.R.M.)“

Vous avez une question? des idées à proposer?

Pour toute information, n'hésitez pas



à **contacter un membre du Comité** ou



à **envoyer un mail à l'adresse info@aperm.lu**

Vous êtes intéressés à

- travailler au sein du comité ?
- nous donner un coup de main lors de nos manifestations ?

Alors venez nous rejoindre et contactez-nous: vous serez les bienvenus!

FAPEL News

FAPEL:

Fédération des Associations de Parents d'Élèves du Luxembourg

Le périodique « FAPEL News » édité par la FAPEL informe sur des sujets d'actualités, paraît 4 fois par an et est distribué de droit à tous les membres actifs des associations et comités affiliés à la FAPEL.

Toute personne ou organisation intéressée, peut l'abonner gratuitement, en renvoyant le formulaire de commande qui se trouve sur le site www.fapel.lu au secrétariat de la FAPEL.



Le fonctionnement de la Maison Relais

Ensemble avec la Croix-Rouge Luxembourgeoise, la commune de Reckange-sur-Mess offre un encadrement parascolaire de 7h00 à 18h00 à la Maison Relais et ceci afin d'aider les familles à harmoniser leur vie de famille et leur vie professionnelle.

La commune charge la Croix-Rouge, par convention partenariale, de la direction et de la gestion du service d'accueil « Maison Relais pour Enfants » et plus particulièrement des tâches de l'accueil, de la surveillance, de l'encadrement socio-éducatif des enfants inscrits d'après notre concept pédagogique, de la restauration scolaire, de la surveillance des études, et de la direction du personnel d'encadrement.

L'équipe d'encadrement éducative est composée d'un responsable, ainsi que de plusieurs éducateurs et d'assistants socio-éducatifs.

Les horaires

Les heures d'ouverture de la Maison Relais sont adaptées aux horaires spécifiques de l'enseignement. Pendant la période scolaire la Maison Relais offre un accueil matinal de 7h00 à 8h00 avant de début des cours, après les cours les enfants sont encadrés de midi jusqu'à 18h00 du soir.

Pendant les vacances elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 (sauf congés collectifs).

Les services offerts

La Maison Relais pour enfants offre les services suivants :

- l'accueil des usagers, en principe en dehors des heures de classe ;
- la restauration scolaire;
- la surveillance des enfants pendant leur temps libre ;
- la surveillance des études (période, où les enfants font leurs devoirs à domicile de façon autonome)

Priorités d'admission

La Maison Relais s'adresse à tous les enfants habitant dans la commune de Reckange-Mess, fréquentant l'éducation préscolaire et l'école fondamentale de la commune ou un enseignement alternatif (par exemple école européenne, Centre de Logopédie).

En cas d'un nombre d'inscriptions supérieur à la capacité maximale d'enfants définie par l'agrément, priorité sera donnée :

- aux familles où les deux parents travaillent à plein temps ou sont inscrits à l'administration de l'emploi (ADEM)

- aux familles monoparentales
- aux familles défavorisées (par exemple besoins sociaux,...)

Modalités d'inscription

Afin de mieux répondre aux besoins des parents et afin de concilier de manière optimale vie familiale, professionnelle et sociale pendant les périodes scolaires, vous pouvez choisir parmi deux modes d'inscription :

Une inscription régulière (annuelle). Une fois inscrit, votre enfant est inscrit pendant toute l'année scolaire (du 15.09.2014 au 15.07.2015, vacances scolaires exclues) à la Maison Relais.

Une inscription irrégulière (occasionnelle). Si vos besoins d'inscription changent d'une semaine à l'autre, vous pouvez inscrire votre enfant moyennant la fiche « Fiche de présence irrégulière » jusqu'au prochain congé scolaire ou d'un mois à l'autre.

Durant **les vacances scolaires, ainsi que pour les jours fériés**, la Maison Relais reste ouverte sauf pendant les congés collectifs (une semaine pour Noël et Pâques et les premières deux semaines en août). Vu l'organisation particulière pendant les vacances, une inscription spécifique est nécessaire. Une fiche d'inscription « Vacances » sera disponible à la Maison Relais 3 semaines avant les vacances en question.

Toute sorte d'inscription doit être déposée :

- soit au bureau de la Maison Relais, en main propre du personnel
- soit dans la boîte aux lettres « Maison Relais »
- soit par courriel relais.reckange@croix-rouge.lu.

Facturation

La participation des parents est calculée en fonction de la situation financière et familiale des parents, sur base de la tarification officielle proposée par le Ministère (Règlement grand-ducal instituant le chèque-service accueil). Les tarifs actuels peuvent être consultés sous: www.chequeservice.lu.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter au 263712-70 ou consultez notre fiche d'inscription sur le site: www.croix-rouge.lu (Nos activités - Maison Relais/Crèches - Reckange/Mess)

Adresse:
27, rue de la Montée
L-4981 Reckange/Mess
Tél. : 263712-70
Fax : 263712-74



Souvenirs 2014







Annuaire scolaire



Numéros de téléphone et adresses utiles

Classe / Branche	Nom + Prénom	Tél. école	Tél. privé	e-mail
Accueil	Wester Laurence	26 37 12 70		
Cycle 1 Précoce	Tonnar-Christophe Diane	26 37 12 50	661 374 616	
	Gudendorff Carole	26 37 12 50	691 528 283	gcarole@pt.lu
Cycle 1 A	Fiermonte Tun	26 37 12 20	691 460 712	mafier@pt.lu
Cycle 1 B	Schmit Anne	26 37 12 30	621 32 32 55	
Cycle 1 C	Kinkels Bina	26 37 12 40	621 32 72 27	bina_kinkels@hotmail.com
Cycle 2.1	Weber Nadine	26 37 12 31	661 388 133	
Cycle 2.1	Barthel Stéphanie	26 37 12 33	691 742 154	stephanie_barlu@hotmail.com
Cycle 2.2	Bonaria Jacquie	26 37 12 35	621 719 676	jbonaria@pt.lu
Cycle 2.2	Adam-Lonien Corinne	26 37 12 36		colo@pt.lu
Cycle 3.1	Bosa Lisa	26 37 12 26		lisa.bosa@education.lu
Cycle 3.2	Georges Nicolas	26 37 12 22		nicolas.georges@education.lu
Cycle 3.2	Oestreicher Myriam	26 37 12 23		moestrei@pt.lu
Cycle 4 (équipe pédagogique)	Wagner Martine	26 37 12 34		martine.wagner@education.lu
Cycle 4 (équipe pédagogique)	Schmit Christiane	26 37 12 34	691 460 131	schmit.christiane@education.lu
Cycle 4 (équipe pédagogique)	Ueberschlag Simone	26 37 12 41		simone.ueberschlag@education.lu
Cycle 4 (équipe pédagogique) et Structure d'appui	Peters Martine	26 37 12 37	26 37 49 25	martinepeters10@hotmail.com
Structure d'appui	Van de Sluis-Schumann Josiane	26 37 12 37	59 45 43 691 422 350	josiane.vandesluis@education.lu
Enseignants intervenants	Guerking Viviane	26 37 12 36	37 90 91 661 379 091	guerking@pt.lu
	Felten-Pabst Nicole	26 37 12-21 / -49 / -59	37 92 44	nicole.pabst@education.lu
	Schumacher Claudia	26 37 12-21 / -49 / -59	621 278 363	claudia.schumacher@education.lu
Instr. religieuse	Lima Christian			
	Lux Laurence			
	Keramik Limpach	37 05 56		
Bureau régional Centre / Bertrange	Inspectoriat Mme Greisch	26 44 62 50		
Esch-sur-Alzette	Service de guidance	24 77 59 99		